

mesure de placer des fonds à cette fin et qu'il serait raisonnable de se fonder sur un pourcentage donné.

Le sénateur Grosart: Merci, monsieur. Je suis tout à fait de cet avis. A la page 26 il est fait mention de la pollution de l'air et de votre collaboration avec d'autres agences du gouvernement. Quelles sont les agences du Gouvernement dans ce domaine en ce qui concerne votre ministère?

M. McIntyre: La pollution de l'air touche un si grand nombre de ministères et d'intérêts différents qu'une certaine collaboration s'impose. Nous avons reçu du Conseil du Trésor l'autorisation de travailler dans un secteur déterminé de la pollution de l'air; certains domaines d'activité nous reviennent de droit, pour ainsi dire. Ils sont loin de couvrir tout le champ de la pollution de l'air. Les gens les plus intéressés sont probablement ceux de la Santé. Au fédéral du moins, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est celui avec qui nous travaillons le plus étroitement. De fait, nous avons affecté un homme qui travaille à Ottawa, mais dont le directeur est à Toronto, et dont le travail consiste à suivre ce qui se passe dans la section de la pollution de l'air au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à aider à la solution des problèmes, à faire des recherches dans la mesure où nous le pouvons avec un appui direct, et à nous faire part d'autres problèmes. Le directeur de notre section de micrométéorologie est en liaison très étroite avec celle du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Nous avons des ententes visant les travaux sur le terrain, parce qu'un bon nombre des problèmes ont leur origine au niveau provincial et non fédéral, particulièrement au niveau municipal. Les provinces et les municipalités s'adressent ordinairement à nous par l'entremise des ministères provinciaux de la Santé, puis au ministère fédéral de la Santé pour ce qui est du financement. Dans ce cas, nous leur donnons des conseils sur les deux aspects et, à la fin, ils pourront ériger un mât de 300 pieds muni d'appareils pour recueillir des renseignements météorologiques qui nous sont transmis et que nous dépouillons avec notre propre machine, et l'affaire est traitée comme s'il s'agissait d'un vaste projet.

Il y a d'autres domaines spécialisés qu'il y aurait peut-être lieu de mentionner. L'énergie atomique en est un, comme lorsqu'il s'agit de construire une usine d'énergie atomique, vu qu'elles deviennent assez courantes pour la production d'électricité sur une base commerciale. Prenons l'usine construite à Douglas Point. Dans de telles usines, vous devez savoir ce que devient la substance qui s'échappe dans l'air; vous ne pouvez pas prendre de chance. Elle peut être sans danger, mais il faut quelqu'un pour dire qu'elle est sans danger, autrement les problèmes qui surgissent deviennent trop difficiles. Dans ce cas, nous envoyons sur les lieux une équipe volante pour déterminer quelles particularités de pollution peuvent être prévues dans la région afin que la section d'exploitation puisse savoir quels seront les problèmes de pollution dans le région. Nous travaillons très étroitement avec Chalk River pour y résoudre tous les problèmes.

Le sénateur Grosart: Votre activité dans ce domaine est-elle entièrement consacrée à la recherche, ou avez-vous un pouvoir de surveillance?

M. McIntyre: Non, nous n'avons pas de pouvoir de surveillance. Nous sommes des experts-conseils. Nous préparons des expertises. Nous analysons aussi des données, mais nous n'exerçons aucune surveillance.

Le sénateur Grosart: Dans le domaine de la pollution des eaux, le gouvernement a donné la pleine responsabilité de la coordination au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Est-ce que la responsabilité d'ensemble dans le domaine de la pollution de l'air a été confiée à un ministère ou à une entité quelconque?

M. McIntyre: Non, monsieur. Aucun ministère n'a l'autorité entière dans le domaine de la pollution de l'air. Plusieurs ministères y sont intéressés, mais aucun n'a un contrôle particulier. La raison peut en être qu'une grande partie de la question relève des provinces plutôt que du fédéral. Il en est de même de la pollution des eaux.

Le sénateur Grosart: M. Solandt nous a dit que 228 entités officielles s'occupaient de la pollution des eaux. Pouvez-vous nous dire au hasard combien s'occupent de la pollution de l'air?

M. McIntyre: Par entités voulez-vous dire des organisations d'un genre ou d'un autre?